
Rapport technique d'expérimentation - Viticulture – 2020

VITIPASTORALISME

EVALUER L'IMPACT DU PÂTURAGE SUR LE SYTEME VITICOLE ET LA BIODIVERSITE

Participation du Grab à l'action portée par Bio de Provence, le parc des Alpilles et le Cerpam

Marc Chovelon

1 - Enjeux et contexte

L'élevage ovin pastoral a été longtemps associé à la viticulture en Provence, et dans le Midi en général.

La monoculture de la vigne avec la création d'exploitations spécialisées date de 1860. La crise du phylloxera à partir de 1876 lui donne un coup d'arrêt brutal. L'arrivée des portes greffes américains relance de plus belle la spécialisation viticole à la fin du 19^{ème} siècle avec la création de coopératives viticoles dans tous les villages.

Jusqu' au milieu du siècle dernier, de nombreux troupeaux locaux et transhumants (les fameux gavots) pâturaient en automne et en hiver l'herbe naturelle des vignes. Des bergeries, installées en limite de zone agricole, adossées à la colline et encore visibles aujourd'hui, étaient mises à disposition des éleveurs pour mettre à l'abri leur troupeau. En contrepartie ceux-ci fournissaient le fumier qui permettait la fertilisation des vignes et des oliviers. La litière était récoltée dans la colline (cistes, buis, bruyères) ou dans les champs (paille) facilitant la pratique d'autres activités, et le pâturage des sous-bois était utilisé en complémentarité avec les vignes et les oliviers.

Le développement des produits phytosanitaires (herbicides, fongicides) et des engrais chimiques à partir du milieu de années 1960, accompagné de prescriptions techniques des organisations professionnelles et des agents commerciaux a permis une évolution rapide des pratiques culturales vers « la vigne propre » ou le mouton n'avait plus sa place, entraînant la disparition quasi-totale de ce système, « agroécologique » avant l'heure et du même coup la fermeture des milieux boisés.

2 - Objectif

En complément de l'étude menée par la chambre d'Agriculture du Var et le Cerpam depuis 3 ans, la question s'est posée de relancer le vitipastoralisme sur le territoire du Parc des Alpilles dans les Bouches du Rhône. L'objectif est de recenser les domaines viticoles intéressés par la démarche et dans un deuxième temps, de mettre en relation des éleveurs ovins pouvant apporter le service de pâturage des vignes

3 –Recherche et présentation de la démarche auprès de vignerons

3.1. Méthodologie

Un recensement des domaines viticoles installés dans l'aire géographique du parc des Alpilles et intéressés par le vitipastoralisme a été réalisé pendant l'année 2020. A la suite de ce recensement, deux domaines candidats ont été enquêtés d'une part sur leurs connaissances et pratiques du pâturage des vignes par des ovins, et d'autre part sur leurs attentes de ces pratiques (avantages / inconvénients).

3.2. Résultats

Le Grab a participé aux échanges lors des enquêtes réalisées

Les domaines candidats sont :

- Domaine Milan à St Rémy de Provence

